

Les publications de l'Étude longitudinale du développement
des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)

La présente série de fascicules amorce un virage dans la manière dont la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publiera dorénavant les résultats de l'ÉLDEQ. En effet, après la production de deux rapports volumineux, il est apparu indispensable d'adopter un mode de publication répondant davantage aux besoins des décideurs, intervenants et des chercheurs associés à l'ÉLDEQ. Ce type de publication plus concise devrait également permettre de rejoindre un plus grand nombre de personnes et susciter des questions qui permettront d'orienter et de maximiser l'analyse de données longitudinales québécoises disponibles. Nous rejoignons donc les promoteurs d'enquêtes longitudinales qui accumulent, au fil du temps, une mine d'informations dont ils ne peuvent plus espérer donner une vue d'ensemble.

Mireille Jetté, coordonnateur

Conditions économiques, travail des
mères et services de garde



Quand argent rime avec bonne journée maman!

L'ÉLDEQ en bref

Ce fascicule porte sur des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif initial de 2 120 enfants qui ont été suivis de façon annuelle dans le cadre de la première phase de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002). Les enfants étaient âgés d'environ 5 mois, 1 ½ an, 2 ½ ans et 3 ½ ans lors des quatre premiers passages puis d'environ 4 ans en 2002. Lors de ce dernier passage, le moment de collecte a été modifié de façon à ce que tous les enfants soient vus au printemps, soit au moment où ils seront évalués dans le système scolaire.

La population visée est l'ensemble des enfants (naissances simples seulement) nés de mères résidant au Québec en 1997-1998 qui n'avaient pas quitté définitivement la province en 2002. Notons que les enfants dont la mère vivait dans les régions sociosanitaires 10 (Nord-du-Québec), 17 et 18 (territoires cri et inuit) ainsi que sur les réserves indiennes ont été exclus de l'échantillon initial.

L'ÉLDEQ s'appuie sur plusieurs instruments de collecte servant à recueillir l'information sur la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), son conjoint ou sa conjointe s'il y a lieu, l'enfant cible et les parents biologiques non résidants le cas échéant. Toutes les données présentées dans ce fascicule sont pondérées et, de ce fait, elles ont fait l'objet d'ajustements visant à réduire les biais potentiels. De plus, à moins d'indication contraire, toutes les différences mentionnées dans le texte sont statistiquement significatives au seuil de 0,05 ($p < 0,05$).

Rappelons que l'objectif principal de l'ÉLDEQ 1998-2002 est d'identifier les précurseurs de l'adaptation sociale et scolaire lors de l'entrée à l'école. Il s'agit de la première enquête longitudinale menée à l'échelle provinciale sur la santé, le comportement et de nombreux autres aspects de la vie des enfants québécois.

Il est largement reconnu que les conditions dans lesquelles les enfants naissent et grandissent revêtent une importance cruciale tant à court terme que pour les adultes qu'ils deviendront. Parmi ces conditions, la situation économique de la famille dans laquelle les enfants font leurs premiers apprentissages occupe une place centrale. Nombreuses sont les études ayant montré, par exemple, que les enfants connaissant la pauvreté en bas âge, en particulier de façon prolongée, sont plus susceptibles de présenter divers problèmes de santé et de développement¹. Dans quelles conditions économiques les enfants québécois nés à la fin des années 1990 ont-ils vécu avant d'entrer à l'école, soit de leur naissance à l'âge d'environ 4 ans? Quelles caractéristiques ont les familles qui parviendront à « joindre les deux bouts » dans les années suivant la naissance d'un enfant? Voilà les questions auxquelles ce fascicule tente d'abord d'apporter des éléments de réponse.

Dans un contexte où les emplois occupés au début de la vie active sont souvent précaires et l'instabilité conjugale élevée, le travail des mères constitue un des principaux moyens qu'ont les jeunes familles d'assurer leur sécurité financière. On se penche donc, dans un deuxième temps, sur le moment où les mères entrent ou retournent sur le marché du travail. Parce que le travail des mères et la garde des enfants constituent souvent deux éléments d'une même équation, on dresse ensuite un portrait de la fréquentation des services de garde par les tout-petits. On s'attarde notamment à l'utilisation des services de garde éducatifs à contribution réduite mis en place progressivement au Québec à partir de 1997, cela afin de soutenir les parents dans la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles et de favoriser l'« égalité des chances » pour tous par le biais d'activités de stimulation précoce.

Les enfants nés au Québec à la fin des années 1990 : dans quelles conditions économiques ont-ils vécu leurs premières années?

Si la majorité des enfants ont commencé leur vie dans des conditions économiques jugées favorables, environ un sur trois a connu au moins un épisode de faible revenu (avant impôt) avant d'atteindre l'âge d'environ 3 ½ ans (voir encadré 1 et figure 1). La moitié d'entre eux ont vécu cette situation de façon transitoire (soit un ou deux épisodes) alors qu'à l'opposé, plus d'un sur 10 (13 %) l'a connue de façon prolongée. Peu

Précarité économique :
le lot d'environ une famille sur trois dans les années suivant la naissance d'un enfant

importe le nombre d'épisodes vécus, la grande majorité des enfants connaissaient cette situation à leur naissance (25 %). Moins nombreux sont ceux qui ont vu leur famille basculer sous le seuil de faible revenu par la suite (8 %) (figure 2).

De façon générale, le scénario est le même : en moyenne le revenu est à son plus bas pendant l'année couvrant la naissance de l'enfant puis monte plus ou moins doucement dans les années qui suivent (figure 1).

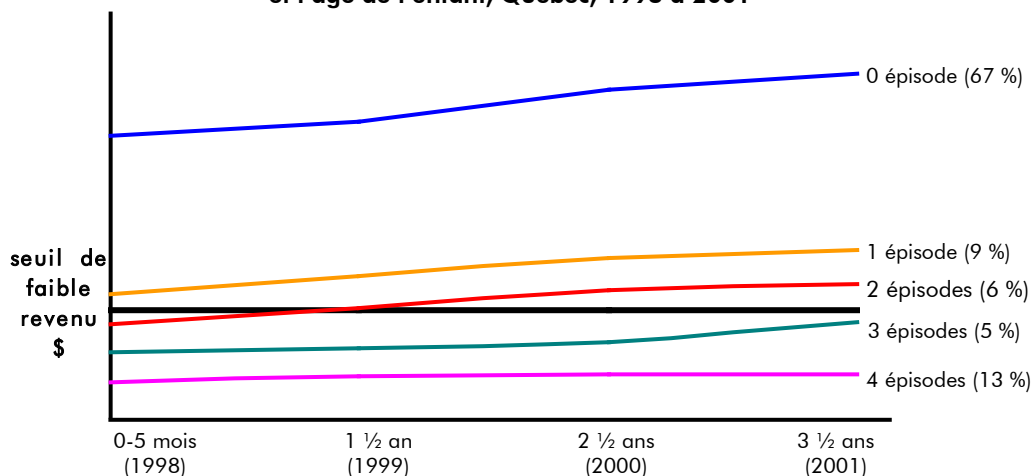
Encadré 1

Le revenu et la méthode d'évaluation du faible revenu

Dans le cadre de l'ÉLDEQ, on a recueilli le **revenu annuel brut du ménage** provenant de toutes sources au sein duquel vivaient les enfants alors qu'ils étaient âgés d'environ 5 mois, 1 ½ an, 2 ½ ans et 3 ½ ans respectivement. Cette information a été utilisée afin d'identifier les enfants vivant dans un ménage à faible revenu à partir des **seuils de faible revenu avant impôt** (SFR-AVI) tels que définis par Statistique Canada. Ces seuils correspondent au niveau de revenu à partir duquel un ménage consacre en moyenne à l'alimentation, aux vêtements et au logement une part de son revenu avant impôt supérieure de 20 % à celle consacrée par un ménage moyen comptant le même nombre de personnes et vivant dans une collectivité de taille comparable (soit, selon la base de 1992 utilisée ici, 54,7 % ou plus de son revenu). Les **épisodes de faible revenu**, ainsi définis, portent sur une période d'une année et couvrent, pour les poupons de 5 mois, les mois ayant précédé leur naissance².

Soulignons que pour les personnes de moins de 18 ans, les estimations dérivées des SFR avant impôt sont en général supérieures d'environ cinq points à celles obtenues à partir des mesures après impôt en raison du système d'imposition progressif. Le fait de ne pas tenir compte des effets redistributifs de la fiscalité peut avoir pour effet d'inclure des ménages qui, sans être parmi les plus démunis, disposent de moyens financiers limités. Par exemple, en 1998, le seuil de faible revenu avant impôt pour un ménage de trois personnes vivant dans une région de 100 000 à 499 999 habitants se situait à 23 429 \$ soit plus que le salaire d'un parent ayant travaillé toute l'année au salaire minimum (environ 15 000 \$). Critiqués comme indicateur de pauvreté, les seuils de faible revenu avant impôt n'en constituent pas moins une mesure d'inégalité utile puisqu'ils correspondent à un point de rupture à partir duquel les enfants sont significativement plus susceptibles de présenter divers problèmes de santé et de développement³.

Figure 1
Évolution du revenu moyen des familles¹ selon le nombre d'épisodes de faible revenu et l'âge de l'enfant, Québec, 1998 à 2001



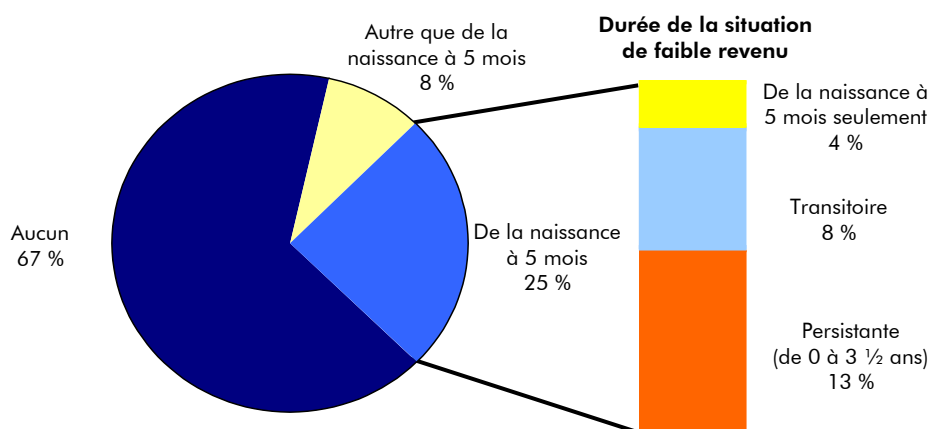
1. Écart moyen entre le revenu brut du ménage et le seuil de faible revenu avant impôt.
Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

Cela suggère qu'au-delà de facteurs conjoncturels qui ont pu marquer la fin des années 1990, les familles tendent à s'appauvrir dans la période entourant la naissance d'un enfant. L'ajout d'un nourrisson à la famille combiné à la perte ou à la baisse d'un revenu de travail (ex. : congé de maternité pour les mères en emploi) peuvent en effet s'avérer suffisants pour faire basculer des ménages, ou maintenir certains qui l'étaient déjà, sous le seuil de faible revenu. La pente semble toutefois plus haute à monter pour certains. En fait, seule une minorité d'enfants nés dans un ménage à faible revenu ont vu leur famille passer au-dessus

du seuil dans l'année et demie qui a suivi leur naissance sans y retomber (4 % parmi les 25 %) (figure 2).

On remarquera, à la figure 1, que les familles ayant constamment vécu sous le seuil ont connu des difficultés économiques plus prononcées. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les familles ayant eu recours de façon prolongée à l'aide sociale constituent à peine le tiers de ce groupe (4 % de l'ensemble des enfants), la majorité ayant pu compter à un moment ou l'autre sur d'autres sources de revenu (ex. : salaires, travail autonome, autres) (données non présentées).

Figure 2
Moment et durée de la situation de faible revenu chez les enfants de leur naissance à 3 ½ ans, Québec, 1998 à 2001



Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

Parvenir à « joindre les deux bouts » : les familles qui s'en sortent⁴

Pour diminuer l'incidence du faible revenu chez les familles, il ne suffit pas d'agir sur les facteurs qui augmentent le risque de vivre une situation de dénuement (ex. : jeune âge ou faible scolarisation des parents)⁵. Il faut aussi miser sur ceux qui vont permettre à certaines familles à faible revenu de s'en sortir. Quelles sont donc d'abord les caractéristiques des familles qui parviendront à passer au-dessus du seuil de faible revenu dans l'année suivant la naissance?

Précisons que le manque à gagner pour atteindre le seuil de faible revenu était d'au moins 13 500 \$ pour la moitié des familles qui vivaient sous le seuil de faible revenu avant impôt à la naissance de l'enfant. Il y a donc lieu de penser que des événements majeurs sont survenus dans la vie des familles ayant vu leur situation s'améliorer. L'examen des facteurs associés

Les données de l'ÉLDEQ soulignent la nécessité pour les enfants d'avoir une mère solidement intégrée au marché de l'emploi pour espérer voir la situation économique de leur famille s'améliorer dans l'année suivant leur naissance.

aux sorties d'une situation de faible revenu révèle que c'est principalement grâce à l'intégration continue et à plein temps des mères au marché du travail que les familles réussissent à s'en sortir; comparativement aux enfants dont la mère n'était pas insérée en emploi, seuls ceux dont la mère a travaillé à

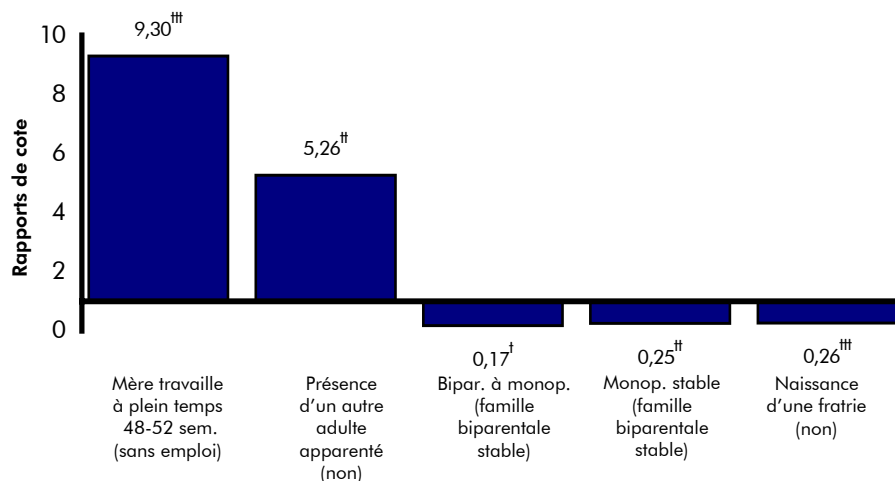
plein temps toute l'année⁶ ont significativement plus de chances (environ 9 fois plus) de voir leur sort s'améliorer (figure 3) au-delà des mesures d'aide financière dont peut bénéficier leur famille. Outre l'insertion des mères en emploi, certains changements familiaux jouent également un rôle-clé, les enfants nés et restés dans une famille monoparentale ou ceux qui ont vu leurs parents se séparer ayant moins de chances de quitter une situation de faible revenu que ceux demeurés avec leurs deux parents. Comme la majorité des pères de

familles biparentales à faible revenu étaient en emploi, ce résultat souligne l'apport significatif d'un deuxième revenu dans l'amélioration de la situation des familles économiquement défavorisées.

Le fait de vivre avec un autre adulte apparenté, le plus souvent un grand-parent pouvant agir comme soutien économique du ménage, accroît également les chances qu'ont les enfants de voir leur famille améliorer leur situation financière de façon significative. À l'inverse, la naissance rapprochée d'un petit frère ou sœur contribue à les maintenir dans des conditions économiques précaires (figure 3).

Fait intéressant à souligner par ailleurs, ni le niveau de scolarité de la mère, ni l'âge qu'elle avait à la naissance de l'enfant non plus que son statut d'immigrante n'entrent en jeu, à tout le moins à court terme. Les mères plus scolarisées vivant dans un ménage à faible revenu ont peut-être en commun avec les autres le fait d'avoir peu ou pas travaillé avant d'avoir un premier enfant et ainsi d'avoir moins accès à des prestations de maternité ou à des emplois suffisamment rémunérateurs (Drolet, 2003)⁷.

Figure 3
Facteurs associés¹ aux sorties d'une situation de faible revenu dans l'année suivant la naissance, Québec, 1998-1999



† p < 0,05; †† p < 0,01; ††† p < 0,001.

1. Les analyses ont été réalisées à l'aide d'un modèle de régression logistique. Ce modèle permet de mesurer l'effet net de différents événements ou caractéristiques sur la probabilité qu'ont les enfants nés dans une famille à faible revenu de quitter cette situation entre l'âge de 5 mois et environ 1 ½ an, par rapport à un groupe de référence (entre parenthèses). Dans ce modèle, on a contrôlé pour l'écart entre le revenu du ménage et le seuil de faible revenu.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

Qu'en est-il des enfants qui vivaient sous le seuil de faible revenu vers la fin de leur première année de vie?

Comme relativement peu d'enfants nés dans une famille économiquement défavorisée ont quitté une situation de faible revenu dans l'année qui a suivi, la majorité de ces tout-petits étaient nés dans ces conditions (83 %) (données non présentées). Pour ces enfants, la plupart des caractéristiques identifiées précédemment continuent de jouer, le facteur-clé étant la présence des mères sur le marché de l'emploi, au moins la moitié de l'année. Par contre, l'effet bénéfique de la présence d'un autre adulte apparenté disparaît, suggérant que si les familles bénéficiant d'un autre soutien potentiel n'ont pas vu leur sort s'améliorer la première année, elles ne peuvent compter sur celui-ci pour les aider à s'en sortir

l'année suivante. En revanche, comparativement aux enfants dont la mère est immigrante, ceux dont la mère est née au Canada ont dorénavant plus de chances de traverser le seuil de faible revenu, peut-être en raison du type d'emploi mieux rémunéré auquel ces mères ont accès après un congé prolongé (données non présentées).

Plus récente est la situation de faible revenu, plus grandes sont les chances de s'en sortir.

Une dynamique semblable se dessine pour les enfants qui vivaient dans une famille démunie vers l'âge de 2 ans (73 % connaissaient ces conditions depuis leur naissance). De façon générale, on observe que peu importe leur âge, les enfants nés dans un ménage à faible revenu ont moins de chances de s'en sortir que ceux qui ont connu cette situation plus tardivement, d'où l'importance de soutenir les familles dès la naissance (données non présentées).

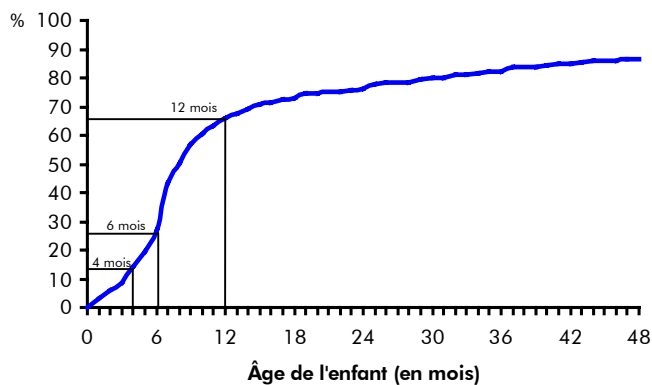
Le travail des mères comme moyen d'échapper à la précarité économique : les facteurs favorisant leur entrée ou leur retour en emploi

Sans s'engager dans un débat sur l'incidence du travail des mères sur le développement des enfants et les défis qu'il pose en matière de conciliation travail/famille, celui-ci, et en particulier la présence de deux gagne-pain, constitue, on l'a vu, un des principaux moyens qu'ont les jeunes familles d'échapper à la précarité économique. Dans ce contexte, il apparaît important d'identifier les facteurs favorisant l'entrée ou le retour des mères en emploi après la naissance.

Comme on peut le voir à la figure 4, parmi les mères qui ont accouché à la fin des années 1990, environ le quart étaient entrées ou retournées sur le marché de l'emploi une première fois alors que leur enfant était âgé d'à peine 6 mois. C'est entre le 6^e et le 8^e mois que l'entrée ou le retour des mères sur le marché de l'emploi est le plus marqué. Cela correspond au congé auquel les femmes admissibles avaient accès à ce moment⁸. À partir du moment où les enfants atteignent l'âge de 1 an, le rythme d'insertion ou de réinsertion en emploi des mères ralentit alors que les deux tiers ont déjà vu leur maman (re) commencer à travailler à plein temps ou à temps partiel; cette proportion touche près de 9 enfants sur 10 vers l'âge de 4 ans.

À la fin des années 1990, environ un enfant sur quatre avait vu sa mère (re) commencer à travailler avant l'âge de 6 mois.

Figure 4
Rythme d'insertion ou de réinsertion en emploi des mères après la naissance de l'enfant, Québec, 1998 à 2002

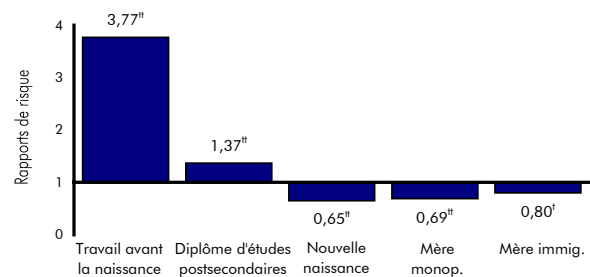


Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

Les résultats présentés à la figure 5 révèlent que les mères ayant déjà travaillé à un moment ou à un autre avant la naissance de l'enfant⁹ ont nettement plus de chances de travailler dans les quatre années qui vont suivre une fois un ensemble d'autres facteurs pris en compte. Le fait de détenir un diplôme d'études postsecondaires intervient également

puisque les mères ainsi dotées ont plus de chances d'intégrer ou de réintégrer le monde du travail dans les années qui suivent la naissance même lorsque l'on tient compte de leurs antécédents de travail. Cela résulte peut-être des conditions de travail plus favorables dont elles bénéficient (ex. : sécurité d'emploi, horaires et organisation du travail plus adaptés à la vie familiale) ou de leur plus grande employabilité¹⁰.

Figure 5
Facteurs associés¹ au rythme d'insertion ou de réinsertion en emploi des mères dans les 4 années suivant la naissance de l'enfant, Québec, 1998 à 2002



† p < 0,01; †† p < 0,001.

1. Les analyses ont été réalisées à l'aide d'un modèle semi-paramétrique à risques proportionnels (modèle de Cox). À l'exception de la variable « naissance d'une fratrie » dont la valeur change dans le temps, les caractéristiques représentent la situation à la naissance de l'enfant. Un rapport de risque supérieur à 1 indique une entrée ou un retour sur le marché de l'emploi plus rapide alors qu'à l'inverse, un rapport inférieur à 1 indique une entrée ou un retour plus tardif. Comme l'effet de plan de l'enquête n'a pu être pris en compte, seules les variables dont le seuil de signification est égal ou inférieur à 0,01 sont présentées.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

Au-delà des attributs négociables sur le marché du travail, le type de famille joue un rôle non négligeable : les mères en situation de monoparentalité à la naissance ont moins de chances d'être entrées ou retournées sur le marché du travail que celles vivant en couple, lesquelles peuvent davantage compter au quotidien sur le soutien d'un conjoint dans la prise en charge des enfants. Cela n'est bien sûr pas sans effet sur la situation économique des ménages. Par exemple, les mères sans conjoint à la naissance étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir eu recours de façon prolongée à l'aide sociale peu importe leur niveau de scolarité (données non présentées).

D'autres facteurs comme une nouvelle naissance ou le fait d'être immigrante ont également pour effet de freiner l'entrée ou le retour des mères en emploi. Ce dernier résultat pourrait être attribuable aux problèmes qu'éprouvent les mères immigrantes à faire reconnaître leurs compétences ou encore à des « valeurs culturelles » différentes en matière d'éducation des enfants.

À niveau de scolarité égal, les mères seules et les mères immigrantes sont moins enclines à intégrer ou réintégrer le marché du travail lorsque leur enfant est en bas âge.

Par contre, ni le rang de l'enfant, ni l'âge de la mère à la naissance du premier enfant ne sont associés à l'insertion en emploi des mères une fois leur scolarité et leur expérience de travail prises en compte.

Une fois les mères intégrées ou réintégrées au marché de l'emploi, de quelle manière y participent-elles?

La participation des mères au marché du travail après la naissance est loin d'être un long fleuve tranquille, la trajectoire d'emploi de la majorité d'entre elles étant marquée par la discontinuité. Ainsi, parmi les mères retournées sur le marché de l'emploi dans les douze mois suivant la naissance, 3 sur 10 s'y sont maintenues de manière continue à temps plein jusqu'à ce que l'enfant ait environ 4 ans (données non présentées).

Soulignons par ailleurs que près de deux mères sur trois (63 %) qui intègrent ou réintègrent le marché du travail de façon précoce, par exemple avant que l'enfant n'atteigne 5 mois, le font à temps partiel. À l'inverse, lorsque l'enfant est âgé entre 5 et 17 mois au moment de l'entrée ou du retour, celui-ci s'effectue davantage à temps plein (63 %) (données non présentées).

On ne peut parler du retour des mères en emploi sans évoquer les efforts que doivent alors déployer les parents pour dénicher une place dans un service de garde de qualité ou une personne fiable à qui confier leur enfant. Pour certains parents dont les emplois sont précaires ou atypiques cela représente souvent, on le sait, un véritable casse-tête¹¹.

La fréquentation de services de garde chez les 0-4 ans

Des services de garde fiables et de qualité sont importants non seulement parce qu'ils aident les parents à concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles mais aussi parce qu'ils peuvent contribuer de façon favorable au développement des enfants, en particulier des plus vulnérables, par le biais d'activités de stimulation précoce¹².

Certains chercheurs avancent qu'il n'y aurait pas « d'autre secteur où les arguments en faveur de l'investissement public sont aussi clairs et convaincants »¹³.

Qu'en est-il de la fréquentation des services de garde par les enfants nés au Québec à la fin des années 1990?

La garde : une nécessité?

Vers l'âge de 4 ans, près de deux enfants sur trois vivaient dans une famille au sein de laquelle les deux parents (ou le parent seul) travaillaient ou étudiaient (voir la définition de l'encadré 2) et étaient donc susceptibles de requérir un mode de garde (figure 6). L'écart entre cette proportion et le taux de mères déjà entrées ou retournées sur le marché du travail (87 %) s'explique en grande partie par la discontinuité qui marque les trajectoires d'emploi des mères des tout-petits, comme on l'a vu.

En comparant la proportion de parents travaillant ou étudiant au moment de chaque entrevue et celle d'enfants insérés dans un milieu de garde, on remarque que jusqu'à l'âge d'environ 2 ½ ans, il y a un peu plus de familles dont les parents travaillent ou étudient que d'enfants gardés. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce résultat : horaires de travail en alternance des parents, par choix ou par contrainte, non-déclaration des services de garde plus souvent non régis ou fournis par une personne apparentée (ex. : grands-parents) lorsque l'enfant est très jeune, etc¹⁴. À partir de 2001, alors que les enfants ont environ 3 ½ ans, un profil inverse se dessine. Le fait d'avoir accès à une place dans un service de garde à contribution réduite (voir encadré 2) a pu faire en sorte que des parents y aient recours même s'ils n'étaient pas intégrés au marché du travail ou aux études au moment de l'entrevue.

Une nécessité... pas seulement pour les enfants dont les parents travaillent ou étudient...

En effet, les familles dont les parents travaillent ou étudient sont bien sûr de grands utilisateurs (86 % à l'âge de 4 ans) mais les autres familles y ont aussi passablement recours (taux observé chez les enfants âgés d'environ 4 ans : 39 %), on peut le penser, pour diverses raisons (socialisation de l'enfant, répit, obligations familiales, recherche d'emploi, etc.) (données non présentées). Au-delà du fait d'avoir accès à des services à contribution réduite comme mentionné, ou même à une exemption de cette contribution pour certains parents plus démunis (ex. : prestataires de la sécurité du revenu), ce dernier résultat peut s'expliquer par la volonté d'assurer une certaine stabilité à l'enfant lorsque celui-ci fréquentait déjà un service de garde, en particulier dans un contexte où les places se font rares.

Une proportion non négligeable de parents recourent à des services de garde pour des raisons autres que le travail ou les études.

Encadré 2

Définitions

Les parents travaillent ou étudient :

On considère ici que les parents travaillent ou étudient si les deux parents de famille biparentale travaillent ou étudient ou, dans le cas des familles monoparentales, si le parent seul travaille ou étudie **au moment de l'enquête**, à temps plein ou à temps partiel.

Enfant fréquentant un service de garde :

Tout enfant pour lequel le parent a déclaré recourir à un service de garde sur une base régulière *au moment de l'enquête*, peu importe le nombre d'heures, soit au domicile de l'enfant, ailleurs dans un milieu familial ou en garderie.

Programme de garde à contribution réduite :

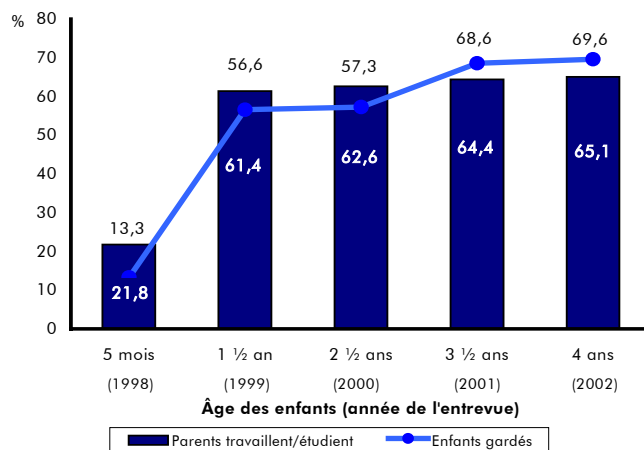
Programme offrant, depuis septembre 1997, des services de garde éducatifs à 5 \$ (ou moins pour certaines catégories de parents) par le biais des centres de la petite enfance (CPE) ou, dans une moindre mesure, à la suite d'une entente établie avec une garderie privée à but lucratif titulaire d'un permis (les garderies dites conventionnées). Ces services sont généralement accessibles les jours de la semaine, à plein temps sous la forme de garde en installation ou en milieu familial coordonnés par un CPE. Le développement de ces places s'est fait graduellement en fonction de l'âge des enfants. Depuis septembre 2000, tous les enfants de moins de 5 ans y sont admissibles mais les places requises ne sont pas encore toutes disponibles.

Centre de la petite enfance :

Ces centres sont gérés par un conseil d'administration formé d'une majorité de parents utilisateurs et visent à offrir aux familles des services de garde éducatifs à contribution réduite dans des environnements de qualité, fiables, accessibles et stimulants. Des allocations supplémentaires peuvent être allouées aux CPE implantés en milieu défavorisé afin qu'ils adaptent leurs services aux besoins des enfants¹⁵. Le réseau a été mis sur pied en 1997 par le gouvernement du Québec à partir des garderies sans but lucratif et des agences de garde en milieu familial.

Figure 6

Proportion d'enfants dont les parents travaillent ou étudient et proportion d'enfants fréquentant un service de garde selon l'âge, Québec, 1998 à 2002



Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

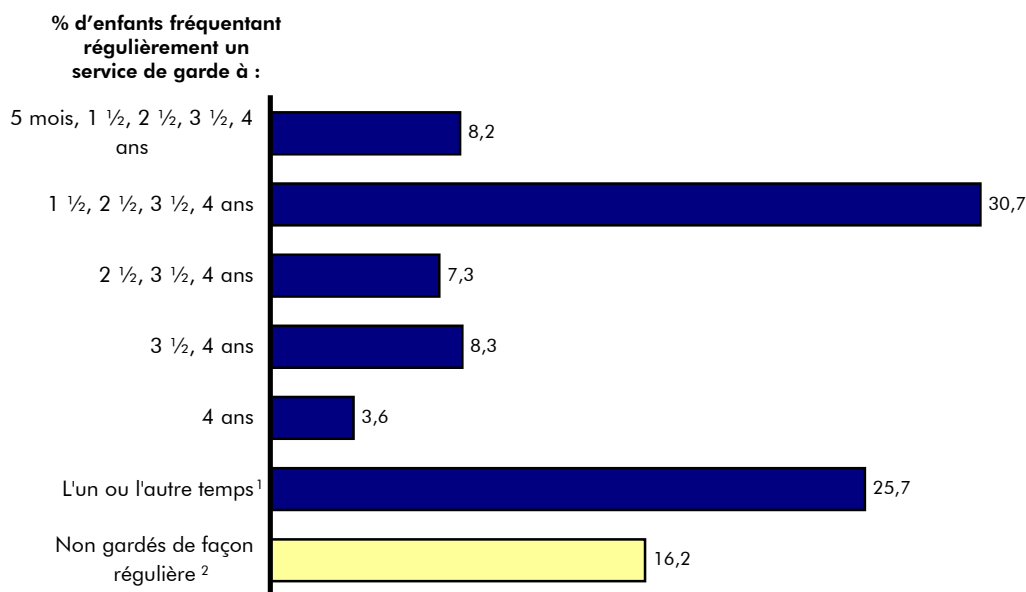
Une fréquentation dès le tout jeune âge

Les données observées à chacun des âges dissimulent une diversité de profils de fréquentation. Ainsi, parmi les enfants âgés d'environ 4 ans, plus de 8 sur 10 ont déjà fréquenté régulièrement un service de garde à un moment ou l'autre. Environ 4 enfants sur 10 avaient commencé à le faire alors qu'ils étaient pouspons, soit 8 % depuis l'âge de 5 mois et 31 % depuis l'âge d'environ 1 ½ an (figure 7).

Parmi les enfants nés à la fin des années 1990, environ 4 sur 10 avaient commencé à être gardés régulièrement alors qu'ils étaient pouspons.

Figure 7

Répartition des enfants selon leur profil d'utilisation d'un service de garde, Québec, 1998 à 2002



1. Soit 6,3 % à un passage, 6,2 % à deux passages, 10,2 % à trois passages et 3,0 % à quatre passages.

2. C'est-à-dire à aucun des passages : 1998 (5 mois), 1999 (1 1/2 an), 2000 (2 1/2 ans), 2001 (3 1/2 ans), 2002 (4 ans).

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

L'utilisation du programme à contribution réduite

Au fur et à mesure que les enfants avancent en âge, on observe clairement une utilisation de plus en plus grande des places en garderie à 5 \$¹⁶ et, dans une moindre mesure, des milieux familiaux à 5 \$, au détriment des milieux familiaux privés et du domicile (figure 8). On peut voir là, entre autres, l'effet de l'ouverture de places à contribution réduite, programme auquel une partie des enfants de l'ÉLDEQ étaient admissibles en 1999 et la préférence des parents pour un mode de garde en installation.

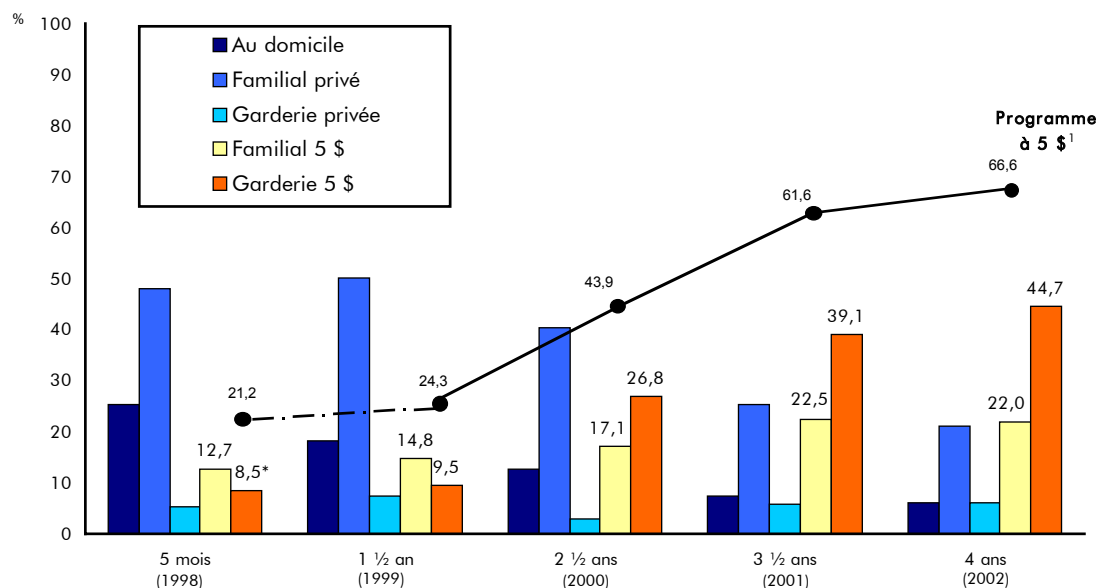
Ainsi, en 1999, parmi les enfants âgés d'environ 1 1/2 an, près d'un enfant gardé sur quatre fréquentait un service de garde éducatif à contribution réduite (soit en milieu familial, soit en garderie) alors que trois ans plus tard cette proportion atteignait 67 %. Ces derniers représentaient près de la moitié (46 %) de l'ensemble des enfants alors âgés d'environ 4 ans (données non présentées).

Un plus grand nombre de parents auraient toutefois préféré que leur enfant fréquente un service de garde à contribution réduite, cette année-là. C'était le cas

notamment des parents dont l'enfant fréquentait une garderie ou un milieu familial privés : un peu plus de la moitié auraient préféré obtenir une place à contribution réduite pour leur enfant de 4 ans, cette proportion touchant seulement environ un parent sur cinq dont l'enfant est gardé à domicile (données non présentées). Ces parents n'y avaient sans doute pas accès à ce moment en partie en raison de la pénurie de places mais aussi, dans certains cas, parce qu'ils travaillaient selon des modalités moins compatibles avec ce type de services (ex. : travail le week-end, horaires variables).

En 2002, près de la moitié des parents dont les enfants étaient gardés en milieu familial ou en garderie privés auraient eu recours de préférence à une place à 5 \$ pour leur enfant.

Figure 8
Répartition des enfants selon le mode de garde utilisé de façon régulière à chaque âge, Québec, 1998 à 2002



1. En 1998, le programme à 5 \$ n'était pas implanté pour les poupons; les proportions observées à 5 mois concernent les garderies et les milieux familiaux sans but lucratif.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

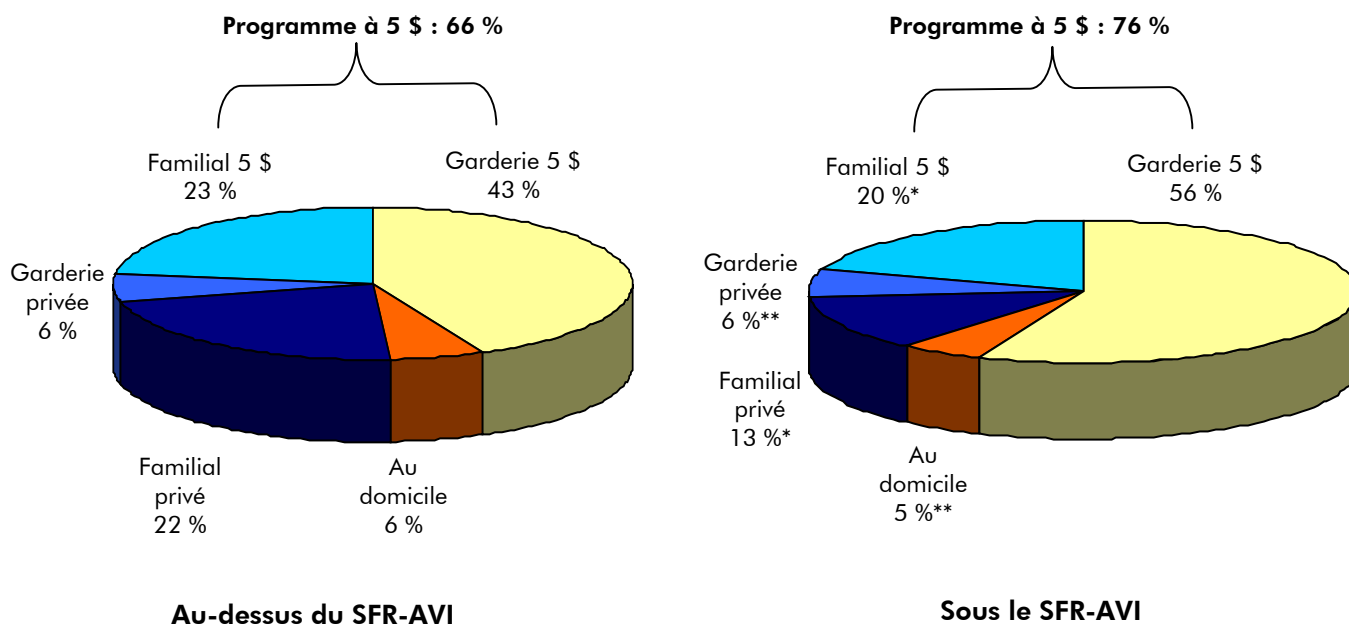
Et les enfants de familles à faible revenu?

Les services de garde à contribution réduite rejoignent-ils les enfants de milieux défavorisés comme le visait leur implantation en 1997? En 2002, environ la moitié des enfants de 4 ans de familles à faible revenu nés au Québec (53 %) étaient gardés régulièrement, soit une proportion nettement moins élevée que chez ceux mieux nantis (74 %). Ces familles y recouraient moins souvent, entre autres, parce que les parents étaient moins intégrés au marché de l'emploi ou présentaient des trajectoires d'emploi plus discontinues (données non présentées)¹⁷. Parmi les enfants de familles à faible revenu gardés, les trois quarts avaient toutefois recours à un service de garde à 5 \$, en garderie davantage qu'en milieu familial, alors que c'était le cas de deux enfants sur trois vivant dans des

familles plus favorisées (66 %)¹⁸. Ces derniers étaient à l'inverse plus enclins à fréquenter un milieu familial privé (22 % c. 13 %) (figure 9). Ces modalités de garde différenciées peuvent être attribuables, entre autres, au fait qu'en vertu de la politique familiale québécoise, les familles à faible revenu peuvent bénéficier d'une réduction ou d'une exemption de leurs frais de garde à contribution réduite, un incitatif direct à l'utilisation de ces services¹⁹.

Figure 9

Modalités de garde régulière utilisées par les enfants vers l'âge de 4 ans, selon que le ménage se situe ou non sous le seuil de faible revenu avant impôt (SFR-AVI)¹, Québec, 2002



1. Selon le revenu déclaré l'année précédente.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

Les services de garde à contribution réduite : un instrument de lutte à la pauvreté?

On l'a vu, une proportion non négligeable de parents ont recours à des services de garde pour leur enfant âgé d'environ 4 ans même s'ils ne sont pas intégrés au marché de l'emploi ou aux études (voir encadré 2). En fait, ces parents vont plus souvent se tourner vers des services de garde à contribution réduite que vers des services de garde généralement plus onéreux (domicile, garderie ou milieu familial privés). En effet, parmi les utilisateurs de services de garde à 5 \$, 40 % de ceux à faible revenu et 20 % des mieux nantis n'étaient pas en emploi ou aux études à ce moment alors que c'était le cas de seulement un peu plus de 10 % des utilisateurs d'autres services de garde. On pourrait voir là l'utilité des services de garde peu coûteux comme élément d'une stratégie permettant d'atteindre des groupes d'enfants moins favorisés ou encore de prévenir l'appauvrissement d'autres familles un peu mieux nantis. En effet, dans la mesure où ils permettraient à certains parents et, en particulier, aux mères à faible revenu ou à revenu moyen, de s'investir davantage dans la recherche d'un emploi ou de participer à des activités de formation,

les services de garde à contribution réduite pourraient constituer un élément important d'une stratégie de lutte à la pauvreté chez les jeunes familles. De plus, dans la mesure où ils sont de qualité, ces services de garde devraient contribuer à favoriser le développement des enfants, en particulier de ceux issus de milieux défavorisés qui peuvent vivre dans un environnement moins stimulant et arrivent à l'école souvent moins bien préparés que leurs pairs. La poursuite de l'ÉLDEQ offrira l'opportunité d'évaluer dans quelle mesure la fréquentation de services de garde éducatifs tout comme les trajectoires socioéconomiques empruntées par les tout-petits ont contribué à leur préparation lors de leur entrée à l'école et, à plus long terme, à leur adaptation sociale.

1. Voir entre autres l'étude classique de J. BROOKS-GUNN et G. J. DUNCAN (1997). « The Effect of Poverty on Children », *The Future of Children*, vol. 7, n° 2, p. 55-71. On y montre notamment que les enfants ayant vécu plusieurs années dans un ménage à faible revenu sont plus susceptibles que les autres enfants de présenter des problèmes de santé et de développement même en contrôlant pour un ensemble de facteurs tels que les pratiques parentales, la structure familiale, l'âge et le niveau de scolarité de la mère, etc. Pour le Québec, voir L. SÉGUIN, Q. XU, L. POTVIN, M.-V. ZUNZUNEGI, C. DUMAS et K. L. FROHLICH (2003). « Conditions socioéconomiques et santé, section I - Pauvreté et santé des enfants québécois », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 3.
2. La dernière année de collecte ayant eu lieu lorsque les enfants étaient âgés d'environ 4 ans (2002), ces données n'ont pas été utilisées ici puisque l'intervalle séparant cette collecte de la précédente variait selon les enfants (voir l'encadré *ÉLDEQ en bref*).
3. Voir D. ROSS et P. ROBERTS (2002). *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social; SÉGUIN et autres, op. cit.
4. Cette section reprend certains résultats d'une communication présentée au colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF) à Dakar, en décembre 2002. Voir H. DESROSIERS, N. VACHON, L. GINGRAS et G. NEILL (2002). « Facteurs associés aux sorties d'épisodes de faible revenu dans la petite enfance : que nous révèlent les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) ? », Dakar, décembre, [www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/index.htm].
5. Un portrait des ménages à faible revenu à la naissance de l'enfant a déjà été présenté au volume 1 : H. DESROSIERS (2000). « Milieux de vie : la famille, la garde et le quartier », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – Les nourrissons de 5 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 2. On y présente également de façon plus détaillée la mesure du faible revenu ainsi que d'autres indicateurs de stratification sociale retenus dans l'ÉLDEQ.
6. Entre 48 et 52 semaines à partir du moment où l'enfant avait environ 5 mois.
7. Selon Drolet (2003), même en tenant compte du niveau de scolarité, l'acquisition d'un plus grand nombre d'années d'expérience de travail avant l'arrivée d'un premier enfant, à un moment où les interruptions peuvent s'avérer critiques, contribue à assurer une meilleure rémunération non seulement durant la période suivant une première naissance mais aussi durant toute la vie active. Voir M. DROLET (2003). « Maternité et rémunération », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, printemps, catalogue n° 11-008, p. 22-24.
8. En 1997-1998, seulement environ une mère québécoise sur deux était admissible au congé de maternité géré par le programme d'assurance-emploi du gouvernement fédéral. La durée de celui-ci s'établissait à quinze semaines auquel s'ajoutait un congé parental de dix semaines pouvant être pris par la mère ou le père. Ces deux congés étaient alors rémunérés à 55 % de la rémunération hebdomadaire assurable, avec une compensation additionnelle de l'employeur dans certains cas. En décembre 2000, des modifications ont été apportées au régime fédéral de congés parentaux (extension de la couverture et prolongation de la durée du congé jusqu'à cinquante semaines sans changement dans la rémunération). Depuis lors, plus de mères sont admissibles et celles qui le sont demeurent à la maison en moyenne plus longtemps mais des disparités existent entre différentes catégories de travailleuses. Voir D. PÉRUSSE (2003). « L'avantage du congé parental prolongé », *Le Quotidien*, 21 mars, p. 7-8 (Statistique Canada, catalogue n° 11-001-XIF).
9. C'est le cas de 77 % d'entre elles.
10. Si les mères détenant une sécurité d'emploi sont, on le suppose, plus susceptibles de retourner au travail à un moment ou l'autre dans les années suivant la naissance d'un enfant, les études montrent toutefois que parmi les travailleuses, celles n'ayant pas de sécurité d'emploi ou faiblement rémunérées vont effectuer un retour plus précoce, cela en raison de l'absence de revenus ou du faible taux de remplacement de revenus dont elles bénéficient. Voir K. MARSHALL (1999). « L'emploi après la naissance d'un enfant », *Perspective*, vol. 11, n° 3, p. 20-28 (Statistique Canada, catalogue n° 75-0010XPF); D. PÉRUSSE, op. cit.
11. Voir M. ROCHETTE et J. DESLAURIERS (2003). « L'horaire de travail des parents, typique ou atypique, et les modalités de garde des enfants », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 10.
12. Parmi les nombreuses études sur le sujet voir entre autres : D. KOHEN et C. HERTZMAN (1998). *L'importance des services de garde d'enfants de qualité*, communication présentée dans le cadre de la conférence Investir dans nos enfants : une conférence nationale sur la recherche organisée par Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, Ottawa, W-98-33Fs, 27-29 octobre, p. 7-12; D. KOHEN, T. HUNTER, A. PENCE et H. GOELMAN (2000). « The Victoria Day Care Research Project: Overview of a Longitudinal Study of Child Care and Human Development in Canada », *Revue canadienne de l'étude en petite enfance*, vol. 8, n° 2, p. 49-54; P. LEFEBVRE et P. MERRIGAN (1998). *Les mères qui travaillent et leurs enfants*, communication présentée dans le cadre de la conférence Investir dans nos enfants : une conférence nationale sur la recherche organisée par Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée, Ottawa, W-98-12Fs, 27-29 octobre, p. 1-6; NICHD EARLY CHILD CARE RESEARCH NETWORK (2000). « The Relation of Child Care to Cognitive and Language Development », *Child Development*, n° 71, p. 960-980; OCDE (2001). *Starting Strong. Early Childhood Education and Care*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.
13. Citation de K. BATTLE et S. TORJMAN (2002). *Architecture for National Child Care*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, Novembre [www.caledoninst.org] dans : A. NOËL (2002). « Une nouvelle loi contre la pauvreté : la nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », *Lien social et Politiques - RIAC*, n° 48, automne, p. 103-114.
14. L'écart observé au volet 1998 peut également être attribuable à la formulation de la question. Par ailleurs, il est important de souligner qu'aux volets 1998, 1999 et 2000 la question s'adressait essentiellement aux parents en emploi ou aux études au moment de l'enquête.
14. Pour plus de détails sur les services de garde au Québec, voir le site Internet du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (www.messf.gouv.qc.ca) en cliquant sur l'onglet « Services de garde ». À la rubrique Aide financière, financement et subventions, on trouve, entre autres, le document : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2002). *Centres de la petite enfance. Règles budgétaires pour l'année 2002-2003*, Québec.

16. Par souci de simplification, on utilise ce terme pour désigner les services de garde en installation des centres de la petite enfance et ceux offerts par les garderies privées à but lucratif ayant conclu une entente de location de places à contribution réduite avec le gouvernement (voir encadré 2). Par opposition, dans la suite du texte, le terme « garderie privée » fait référence aux garderies n'offrant pas une telle place aux enfants cibles.
17. Ces enfants n'étaient pas inscrits non plus dans un programme de maternelle 4 ans destiné surtout aux familles de milieux défavorisés car ils n'y étaient pas encore admissibles lorsque le dernier volet de l'ÉLDEQ a été réalisé, au printemps 2002.
18. Si on rapporte ces proportions à l'ensemble des ménages, 40 % des enfants vivant dans un ménage à faible revenu fréquentaient un service de garde à contribution réduite vers l'âge de 4 ans alors que cette proportion se situait à environ la moitié (49 %) chez les enfants du même âge issus d'une famille économiquement plus favorisée. Les premiers y étaient toutefois bien représentés puisqu'ils comptaient pour 17 % des enfants de 4 ans fréquentant ce type de service en 2002 comparativement à environ un enfant sur cinq de cet âge dans l'ensemble de la population.
19. Voir M. ROCHETTE et J. DESLAURIERS, *op. cit.*

L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 4 ans est sous la direction de :

Mireille Jetté, coordonnateur
 Josette Thibault, coordonnatrice par intérim
 Richard E. Tremblay, directeur scientifique

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) sont disponibles sur le site Internet de l'ISQ (www.stat.gouv.qc.ca) en cliquant sur l'onglet « Toutes nos publications » et en accédant ensuite à la rubrique Société – Santé.

Il est aussi possible de contacter les coordonnateurs ou les auteures au (514) 873-4749 ou au 1 877 677-2087 (sans frais de l'extérieur de Montréal).

Citation suggérée : DESROSIERS, Hélène, Lucie GINGRAS, Ghyslaine NEILL et Nathalie VACHON (2004). « Conditions économiques, travail des mères et services de garde. Quand argent rime avec bonne journée maman! », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 4 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 2.

Avec la collaboration de : Hadi Eid et Micha Simard, Direction Santé Québec, ISQ

La version anglaise de ce fascicule est disponible sous le titre " Economic Conditions, Maternal Employment and Childcare. When Money Spells Have a Nice Day, Mom! ", in *Québec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD 1998-2002) — From Birth to 4 Years Old*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 3, Fascicule 2.

Les partenaires et/ou subventionnaires de l'ÉLDEQ 1998-2002 sont :

- le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)
- l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF, ancien MFE)
- les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC, ancien PNRDS)
- le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC)
- le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (ancien CQRS)
- le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (ancien FCAR)
- le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
- la Fondation Molson
- le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST), Valorisation recherche Québec (VRQ)
- Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
- l'Institut canadien de recherche avancée (ICRA)
- Santé Canada
- le National Science Foundation (NSF des É.-U.)
- l'Université de Montréal
- l'Université Laval
- l'Université McGill